



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



**Au jour le jour – décembre 2018**

01 12 : Pouillon – réunion des opposants à la Z.A. Taillade – Compte rendu : 1 page

01 12 : Bordeaux – Conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Aquitaine

02 12 : Soustons – problème de bruit (ball-trap)

03 12 : Mées – Comité de pilotage du site Natura 2000 FR7200727 (tourbières) – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Notes de séance : 2 pages

03 12 : Mendionde (64240) – réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Adour aval – Georges Cingal a représenté la SEPANSO (notes de séance : 2 pages)

03 12 : Hossegor – Dossier 1802599 (référé-suspension dragage) – Le préfet adresse un mémoire au Tribunal administratif : 16 pages + 13 pièces jointes représentant 663 pages

04 12 : Arengosse – Dossiers 1800855-2, 1800856-2 et 1800857-2 – La SEPANSO adresse un nouveau mémoire au Tribunal administratif : 7 pages + 7 pièces jointes

04 12 : Mézos – Dossier 18 00801-2 - La SEPANSO adresse un nouveau mémoire au Tribunal administratif : 6 pages + 7 pièces jointes

04 12 après-midi : Dossier 1802599 (référé-suspension dragage) – le président de Marenne Adour Côte Sud adresse un mémoire au Tribunal administratif : 37 pages + 25 pièces jointes représentant 770 pages

05 12 : Bordères & Lamensan – La DREAL rappond à nos adhérents et confirme ce qu'avait affirmé la SEPANSO : « ... *Concernant la réglementation relative aux espèces protégées, il appartient au porteur de projet de s'assurer que son projet n'aura pas d'impac sur des espèces protégées ou leurs habitats. Pour cela il est nécessaire qu'il fasse réaliser des inventaires écologiques et une analyse des impacts de son projet sur les espèces protégées présentes ou leurs habitats. Si cette analyse montrait que le projet aura des impacts sur les espèces protégées ou leurs habitats, le porteur de projet devrait déposer une demande de dérogation et attendre l'obtention d'un arrêté préfectoral de dérogation pour démarrer les travaux...* »

05 15 : Mont de Marsan – Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Commission sites et paysages – Alain Caullet a représenté la SEPANSO (notes de séances : 1 page)

05 12 : Pau - Dossier 1802599 (référé-suspension dragage) – audience au Tribunal administratif– José Manarillo, Jean-Pierre Lesbats, Sylvie Brossard et Christian Paillou ont représenté la SEPANSO. Dans la mesure où MACS a fait un envoi tardif, les parties ont été autorisées à adresser une note en délibéré. La décision devrait intervenir dans la semaine du 10 décembre

05 12 : Mont de Marsan – Conseil départemental de la nature, des paysages et des sites – Formation Sites & paysages – Alain Caullet a représenté la SEPANSO

05 12 : Mont de Marsan – Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV : 5 pages

06 12 : Mimizan – Dossier 1802593 -Le Tribunal administratif écrit à Me Ruffié qui défend les intérêts de la SEPANSO & al (demande d'annulation de la délibération du 14 décembre 2017) : la délibération a été retirée par la commune.

06 12 : Dax – réunion A63 – SEPANSO excusée

06 12 : Hossegor-Capbreton - Dossier 1802599 (référé-suspension dragage) – Note en délibéré adressée au Tribunal administratif : 8 pages + pièces jointes

07 12 : Mimizan – Le Tribunal administratif accuse réception de la requête introduite par Me Ruffié. Celle-ci a été enregistrée le 16 novembre 2018 sous le numéro 1802593

07 12 : Commensacq – La SEPANSO répond à une personne qui veut dynamiser une population d'écureuils.

07 12 : Bayonne-Tarnos – l'association IDEAL avait attiré signalé que le portique de détection de CELSA (aciérie) pour déceler la radioactivité se déclenchait au passage des camions chargés de bauxaline. Les services de l'Etat ont découvert que les matériaux transportés étaient en fait des boues rouges de Gardanne (Bouches du Rhône). Si l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2018 autorisait l'utilisation de bauxaline, il n'avait pas été envisagé que ce soit des boues rouges de Gardanne. Le préfet a ordonné la fin des apports, l'interdiction de leur utilisation et de leur manipulation, des mesures de la radioactivité ...

07 12 : Pas de vague artificielle : Ni à Castets ni ailleurs ! Communiqué des associations : Amis de La Terre, Born Interactif, Collectif C40R, Collectif Landes Urgence Climat et Environnement, Collectif des Surfers du Born, Collectif des Surfers Landais, NouTous, SEPANSO

07 12 : Dax – Nous voulons des coquelicots

08 12 : Angoulême – Réunion France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine – Georges Cingal a demandé à Philippe Barbedienne de présenter la SEPANSO 40 (Powerpoint : 2 pages au format demandé par les organisateurs)

08 12 : Saint-Pierre du Mont - Consultation du public relative à la demande d'enregistrement suite au projet d'extension de l'entrepôt de la société Guisnel Distribution – Observations SEPANSO : 1 page

08 12 : Dax – Marche pour le climat : Georges Cingal et son épouse ont retrouvé plusieurs adhérents à cette occasion qui a vu une centaine de citoyens défiler dans les rues et manifester devant divers établissements bancaires (discours et chansons)

08 12 : Pouillon – réunion de travail sur le risque d'inondation – un courrier est adressé au maire afin d'obtenir copie de l'étude hydrographique commandée par la commune au Centre d'Etudes Techniques de l'Equiperment (décision du Conseil municipal – 23 décembre 1993). Dès le lundi 10 décembre nous recevons les principaux éléments qui nous intéressent et Georges Cingal est invité à consulter l'étude à la mairie, ainsi qu'à échanger avec le maire sur la gestion du secteur de Gar anx.

08 12 : Lé vignacq – Projet de Plan Local d'Urbanisme – La SEPANSO a répondu à la commune qui lui avait transmis son dossier – Observations SEPANSO : 6 pages

08 12 : Consultation publique – Projet de décret relatif à l'expérimentation prévue à l'article 56 de la loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance et à diverses dispositions relatives à la participation du public – La SEPANSO a marqué sa forte opposition à ce projet qui réduirait les échanges physiques (avec les porteurs de projets, les commissaires enquêteurs ... voire entre citoyens privés d'enquête publique) au profit d'une unique consultation par voie électronique : « *Qui peut croire aujourd'hui à un "Etat au service d'une société de confiance" ?... etc* »

09 12 : Arjuzanx – Dossiers 1800860 et 180061 - Désistement de ces instances (arrêté contesté annulé)

10 12 : Arjuzanx – Dossier 1800858 (défrichement) – le tribunal administratif communique copie d'un mémoire en défense du préfet (7 pages)

10 12 : Saint-Sever – des riverains d'une carrière font part de leur désarroi à la SEPANSO (dégradation de la maison devant laquelle sont passé les dumpers) et demandent des conseils.

10 12 : Hossegor – Nos adhérents qui ont un projet de réhabilitation de leur maison adressent un courrier au maire qui avait considéré que leur propriété pourrait être « un emplacement réservé » lui demandent de bien vouloir lever cet emplacement réservé litigieux. Ils font référence au courrier de la SEPANSO dui 28 août 2017.

10 12 : Hossegor & Capbreton – Dossier1802599 – La SEPANSO adresse au Tribunal administratif une note en délibéré : 8 pages + 6 nouvelles pièces jointes.

10 12 : Mimizan – Déclassement des parcelles T 111 et T002 - Me Ruffié adresse La requérante soumet au Tribunal administratif un recours, dans l'intérêt de la SEPANSO et de deux habitants de la commune, un recours pour demander l'annulation la délibération du Conseil municipal de Mimizan en date du 20 septembre 2018 n° 18-098, ensemble la délibération du même jour n°18-097 : 12 pages + 10 pièces jointes.

10 12 : Pontonx sur Adour – réunion de présentation de l'analyse environnementale du PAPI dacquois (Programme d'Actions de Prévention des Inondations : Institution Adour - 77 pages)

10 12 : Mont de Marsan - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Georges Cingal a représenté les associations de protection de la nature et de l'environnement – PV officiel : 8 pages

11 12 : Pouillon – Georges Cingal rencontre le maire et consulté les études hydrauliques de 1995 et de 2016

12 12 : Arjuzanx – Dossiers 1800858, 1800860 et 1800861 - le tribunal administratif communique copie d'un mémoire en défense du préfet (7 pages)

12 12 : Morcenx – PLUiH Pays Morcenais – Le président répond à notre demande : ... votre association sera bien sollicitée dans le cadre de la finalisation de ce document planificateur d'urbanisme au moment de la consultation des Personnes Publiques Associées fin février 2019...

12 12 : Mont de Marsan - Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation Faune sauvage captive – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 8 pages.

12 12 : Misson - L'association Mieux Vivre en Vallée des Arrigans a adressé un courrier à la Sous-Préfète de Dax rappelant que les promesses de l'administration : enquête publique en cas de travaux importants (les travaux sont en cours !) et transmission de l'étude d'impact de juin 2017 (on attend encore !)

12 12 : Hossegor – « Les amis du lac » attirent l'attention de la SEPANSO sur « les motos sur la plage ». Divers membres ne comprennent pas que des manifestations sportives soient organisées sur le domaine public... La SEPANSO rappellent qu'elle avait obtenu la fin des circulations sur les dunes. Nous avons bien conscience que les motos dégradent et polluent les plages. Nous avons fait observer en 2017 au préfet que l'autorisation avait été délivrée alors qu'il n'y avait pas d'étude d'incidences. En 2018 nous n'avons pas pu continuer à suivre ce dossier, mais si nous recevons de nouveaux renforts, la SEPANSO pourra à nouveau contester le cas échéant le bien fondé d'une autorisation.

13 12 : Tarnos – Enquête publique relative à l'extension-reconstruction de la station d'épuration de Saint-Bernard et restructuration du réseau d'assainissement sur le territoire de la commune de Bayonne – Michel Botella a rendu visite au commissaire enquêteur et lui a remis les observations de la SEPANSO

13 12 : Parentis en Born – Projection à la médiathèque de « Forêt enchantée » de Bertrand Guerini – Elisabeth Caullet a représenté la SEPANSO

13 12 : Belin-Beliet – Comité de pilotage du site Natura 2000 Leyre – PV officiel : 6 pages

14 12 : Saint-Paul les Dax – Conseil d’administration de la Fédération SEPANSO Landes

16 12 : Orx – suite à la réunion du C.A. la SEPANSO adresse à la commune son souhait d’organiser son Assemblée générale dans cette commune.

17 12 : Léon – La SEPANSO intervient pour rappeler que l’abattage d’un pin parasol doit respecter les procédures réglementaires. La sous-préfète de Dax répond le 27 décembre en soulignant qu’une situation d’urgence créant un péril grave et imminent ou un état phytosanitaire peut conduire à un abattage sans déclaration préalable.

17 12 : Mimizan – La SEPANSO s’adresse à nouveau préfet pour souligner neuf insuffisances graves du Plan local d’urbanisme de la commune. « ... *Nous sommes stupéfaits que l’assemblée délibérante puisse approuver ce PLU, le plan de zonage à jour n’ayant pas été remis aux membres du Conseil municipal dans la clé USB rassemblant les fichiers pour le vote. Nous sommes perplexes que le cabinet environnemental ait pu le mettre à jour aussi rapidement. Lors de l’enquête publique nous avons dénoncé l’absence du dossier d’assainissement et de l’avis des Personnes Publiques Associées (remis à la hâte suite à nos observations). L’information du public n’a pas été satisfaisante... »*

17 12 : Castets – La SEPANSO demande au maire la communication des différentes pièces du dossier Wavelandes (projet de vague artificielle)

17 12 : Communiqué : Question de la SEPANSO (à propos des boues rouges de CELSA) pour le Bureau S3PI du 17 décembre

17 12 : Saint-Gein - Enquête publique préalable à un permis de construire pour la construction d’une centrale photovoltaïque – Observations de la SEPANSO : 14 pages – Le Collectif citoyen « Tombons pas dans le panneau » a fait une excellente production : 4 pages

18 12 : Compteurs communicants – Suite aux interrogations du collectif ACC 40 (dont la SEPANSO est membre) Lionel Causse, député, communique copie des courriers adressés au président du SYDEC et au Directeur Territorial d’ENEDIS.. Nous reprochons les nombreux dysfonctionnements constatés suite à l’installation des compteurs linky, les poses forcées chez certains citoyens ayant pourtant refusé cette installation, et les failles constatées dans le protocole de communication auprès des usagers.

18 12 : Pau - Cour d’Appel de Pau – examen d’une requête en nullité formé par l’avocat des personnes poursuivies pour trafic de civelles.

18 12 : Mont de Marsan - Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation Carrières – SEPANSO excusée

18 12 : Saint-Martin de Seignanx – SAGE Adour Aval – Milieux (matin) et Fonctionnement du fleuve (après-midi) - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

19 12 : Audon – Le préfet répond à notre courrier du 2 novembre relatif à la mauvaise gestion de l’ACCA (1 page)

19 12 : Dax – Territoires à Risques d’Inondation – Réunion pour la mise à jour du Plan de Gestion des Risques d’Inondation – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages + Présentation (28 pages) +Présentation Vigicrues (8 pages)

19 12 : Dax – Réunion plénière de la Commission Locale de l’Eau du SAGE Adour Amont – Georges Cingal a représenté la SEPANSO - PV officiel : 6 pages

19 12 : Saint-Paul les Dax – Aménagements du site d’Intermarché – Réunion organisée par les porteurs du projet et le maire – L’un des riverains a sollicité la SEPANSO pour préparer ses interventions lors de cette réunion.

20 12 : Bordeaux – Aqui-Litt – Présentation de l’étude sanitaire du littoral aquitain : Pendant 3 ans, **Aquitaine Microbiologie** va analyser des échantillons en provenance du littoral Aquitain, de La Rochelle à Bayonne. Objectif : dresser une cartographie des microorganismes présents sur les côtes afin d’identifier les réservoirs de bactéries résistantes aux antimicrobiens et de mieux comprendre leurs modes de dissémination – Christian Boireau a représenté la SEPANSO 40.

20 12 – Anglet – SAGE Adour Aval – « Aménagement du territoire (matin) et Qualité de l’eau (après-midi) – Georges Cingal excusé – Michel Botella a représenté la SEPANSO – Compte rendu officiel : 8 pages + présentation Powerpoint : 16 pages

20 12 : Consultation à propos de la perception des citoyens sur les consultations publiques – Georges Cingal a transmis les informations recueillies lors d’échanges avec des membres de la SEPANSO.

21 12 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1802599 – L’ordonnance du Tribunal administratif de Pau donne satisfaction à la SEPANSO : « *L’arrêté du préfet des Landes du 14 mai 2018 est provisoirement suspendu en tant que les autorisations accordées à la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud ne sont pas assorties des prescriptions nécessaires permettant d’assurer une utilisation des sédiments extraits des opérations de dragage du lac marin d’Hossegor au rechargement des plages dans des conditions sanitaires réglementaires, jusqu’à ce qu’il soit statué sur sa légalité...* » Cette décision a naturellement donné lieu à un communiqué (« *le chantier de dragage du lac d’Hossegor est suspendu, le juge des référés de Pau donne raison à la SEPANSO, ce qui va éviter un véritable écocide* » 2 pages) et à des échanges avec des journalistes.



Plage de Santocha : le tuyau que la SEPANSO espère ne plus voir éjecter des sédiments pollués.

21 12 : Soorts-Hossegor – Courrier au maire à propos de la levée d’un emplacement réservé.

21 12 : Forêts – Courrier à la présidente de PEFC Nouvelle Aquitaine qui a invité Georges Cingal à la rencontrer.

21 12 : Bayonne – Commission de Suivi de Site ALKION (stockage de produits chimiques et pétroliers) – Michel Botella a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages

21 12 : Bayonne-Tarnos – Commission de suivi de site d'Alkion Terminals – Dominique Lapierre a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages.

21 12 : Misson – Pollution Fertinagro – La SEPANSO adresse un nouveau courrier au Procureur de la République pour indiquer sa volonté de se constituer partie civile à l'audience.

21 12 : Milieux boisés – La SEPANSO écrit au préfet : *« La SEPANSO Landes s'est réjouie de la publication aujourd'hui au Journal Officiel du Décret n° 2018-1180 du 19 décembre 2018 relatif à la protection des biotopes et des habitats naturels. Ce décret arrive alors que nous déplorions que la transition énergétique (bois-énergie) prenne le pas sur la transition écologique au mépris de la hiérarchie des normes. En effet la réglementation actuelle permet une coupe forestière pour toute surface inférieure à 4 ha ; c'est ainsi que nous voyons des linéaires de ripisylves rasés sur des longueurs excessives, y compris en secteurs Natura 2000. Nous avons attiré votre attention à plusieurs reprises (Estampon, Ludon, Midouze...). A la limite, réglementairement il est possible de raser 2 kilomètres (ripisylve d'une largeur de 20 mètres) ! Cette situation peut être d'autant plus dommageable quand les petits bois sont laissés sur place sur des secteurs inondables : on retrouve ceux-ci dans le lit mineur et au pied des piles de ponts... »*

*En s'appuyant sur ce décret, vous disposez désormais de la possibilité de protéger les ripisylves qui jouent un rôle capital dans un massif où l'exploitation tend à s'intensifier encore davantage. En ce qui nous concerne à la SEPANSO, nous pensons qu'il faudrait carrément proscrire l'exploitation des ripisylves par coupes rases, sauf éventuellement sous formes de clairières sur de petits linéaires avec une faible largeur. Nous sommes disposés à participer à un réunion de concertation... »*

22 12 : Bougue – courrier au préfet au sujet des nuisances causées par le ball-trap (1 page + 5 pièces jointes)

22 12 : Hossegor – le maire de la commune critique de manière scandaleuse une militante impliquée dans la contestation du dragage du lac marin, livrant celle-ci à la vindicte populaire. Georges Cingal mandate, à toutes fins utiles, un vice-président pour que les intérêts des militants et de la SEPANSO Landes soient respectés. La liberté d'expression et le droit d'association doivent être respectés : cela devra être rappelé au premier magistrat de la commune.

22 12 : Capbreton – Acte de pêche répréhensible (Chipiron II) - La SEPANSO adresse un courrier au Procureur de la République pour indiquer sa volonté de se constituer partie civile à l'audience.

23 12 : Labatut – Observation et comptage des oiseaux

24 12 : Hossegor Communiqué SEPANSO (2 pages) : *« Carton rouge pour le maire d'Hossegor : la SEPANSO porte plainte » : ... C'est immédiatement après la diffusion de l'ordonnance de référé que le maire de Hossegor, Monsieur Xavier Gaudio, attisant la colère de ses soutiens, a désigné sur son compte facebook la maison d'une adhérente de la SEPANSO, photo à l'appui, avec des qualificatifs mensongers et diffamatoires, s'exposant ainsi à un certain nombre d'infractions que son statut de premier magistrat de sa commune ne peut qu'aggraver ... »*

24 12 : Hossegor – Le président de la SEPANSO fait part de son inquiétude au préfet lorsqu'il a appris que la porte parole de la SEPANSO avait l'objet de menaces (incendie de sa maison ...). Après s'être entretenu avec l'un des vice-présidents, le secrétaire général de la préfecture nous a informé que *« des consignes ont été données aux gendarmes pour réaliser des patrouilles régulières autour de cette maison »*.

26 12 : Hossegor – José Manarillo répond à toutes les questions d'une habitante de la commune qui ne comprend pas la position de la SEPANSO contre le dragage du lac marin (4 pages accompagnées des dossiers juridiques : requête en annulation, référé suspension, note en délibéré et ordonnance du juge des référés)

27 12 : Hossegor & Capbreton – Le Président de la Communauté de Communes MACS écrit à 3 associations : « ...*Suite à l'ordonnance du Tribunal administratif de Pau, les opérations visant au dragage du lac marin d'Hossegor ont été suspendues, sur le motif que les autorisations accordées ne sont pas assorties de prescriptions nécessaires permettant d'assurer une utilisation des sédiments extraits au rechargement des plages dans des conditions sanitaires réglementaires. La communauté des communes comme vous le savez est attachée à la réussite de cette opération complexe. A ce stade, il nous apparaît utile et opportun, quelques soient les suites qui seront réservées à ce dossier, de pouvoir échanger avec vous. Aussi Pierre Froustey vous propose de le rencontrer jeudi 3 janvier à l'heure qui vous conviendra à son bureau au siège de la communauté... »*

27 12 : Léon – La Sous-préfète de Dax répond à notre courrier du 17 décembre : « ... *une situation d'urgence créant un péril grave et imminent ou un état phytosanitaire pouvant conduire à une telle situation (abattage), peuvent conduire le Maire prescrire l'exécution de mesures immédiates ... »*

28 12 : Hossegor et Capbreton : La SEPANSO répond à la Communauté de Communes en indiquant que la date ne convient à aucun de ses militants et en formulant ses exigences :

- *« Toutefois si personne n'est franchement hostile à l'idée d'une rencontre, la Fédération SEPANSO Landes demande instamment que MACS se désolidarise officiellement des propos inacceptables du maire de Soorts-Hossegor...  
Nous attendons de lire Sud-Ouest pour être assurés que notre demande a bien été satisfaite.*
- *En ce qui concerne la SEPANSO, nous refuserons de nous asseoir à une table de négociation où siègerait Xavier Gaudio compte tenu de ce qui s'est passé ; il a déclaré ne pas regretter... Errare humanum est, perseverare diabolicum !*
- *La SEPANSO a toujours souhaité que NouTous soit également invitée. Logiquement il serait aussi souhaitable d'inviter "Les amis du Lac" »*

29 12 : Hossegor – Nouveau communiqué de la SEPANSO (2 pages) : « *Dragage du lac d'Hossegor : Un plan B, pluriannuel et respectueux de l'environnement, un enjeu majeur pour 2019 ? »*

31 12 : Raccordement électrique des champs photovoltaïques – La SEPANSO écrit au préfet pour attirer son attention sur la problématique des raccordements dont les travaux ne sont pas mentionnés dans les dossiers d'enquêtes publiques et ne font pas l'objet d'évaluation environnementale.

31 12 : Cagnotte – Georges Cingal est interviewé par FR3 au sujet du dragage du lac (suite au communiqué). Le même jour Sud-Ouest publie un article : « *La SEPANSO répond oui, mais pose ses conditions »*

31 12 : Rion des Landes - Enquête publique relative au projet de déclaration de Projet valant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune dont l'objet est la réalisation d'un parc éolien – Observations SEPANSO : 12 pages

Cette enquête a également suscité des réactions négatives d'habitants et d'associations locales.

31 12 : Saint-Gein – La SEPANSO répond à un porteur de projet photovoltaïque qu'une rencontre semble inutile puisque l'enquête publique est terminée. Nous attendons le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur.

## **Documents :**

**Rapport de développement durable pour l'année 2017 de la Région Nouvelle-Aquitaine,**  
[https://issuu.com/conseilregional/docs/rapport\\_developpement\\_durable\\_2017](https://issuu.com/conseilregional/docs/rapport_developpement_durable_2017).

### **Les arrêtés Zones Vulnérables Adour-Garonne ont été signés le 21 décembre 2018.**

Les règles utilisées pour cette nouvelle délimitation respectent les critères et méthodes d'évaluation de la teneur en nitrates des eaux et les modalités de désignation de zones vulnérables définies aux articles R. 211-75, R.211-76 et R.211-77 du code de l'environnement. En réponse au contentieux européen, sont pris en compte les points suivants :

- le risque d'eutrophisation avec le classement des masses d'eau superficielles dont la teneur en nitrates dépasse 18 mg/l ;
- le classement des communes de l'ensemble de la masse d'eau souterraine considérée comme atteinte par la pollution (teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l ou sans tendance à la baisse au-dessus de 40 mg/l).

Arrêté avec la liste des communes classées (Totalelement ou Partiellement)

[http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20181212\\_ap1\\_zv\\_designation\\_sign.pdf](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20181212_ap1_zv_designation_sign.pdf)

Nouveaux périmètres

[http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/zv\\_2018\\_-\\_perimetre\\_en\\_vigueur.pdf](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/zv_2018_-_perimetre_en_vigueur.pdf)

**Yannis Youlountas vous invite à visionner le film : « Je lutte donc je suis »**

(version courte : 1 h 26)

<https://www.youtube.com/watch?v=CkU-b1ex5bY>

**Le memento de l'inventaire forestier 2018** – 30 pages

[http://www.ign.fr/publications-de-l-ign/Institut/Publications/Autres\\_publications/memento\\_2018.pdf](http://www.ign.fr/publications-de-l-ign/Institut/Publications/Autres_publications/memento_2018.pdf)

**Vivre avec les inondations** – France Nature Environnement – décembre 2018 - 38 pages

[https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/services/sharing/attachments/kmelia192/4fbd6e96-df84-466a-8220-53e2e168b9dc/f99d5065-da01-4540-b4a1-df6bdc6b9729/FNE\\_guide\\_inondations.pdf](https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/services/sharing/attachments/kmelia192/4fbd6e96-df84-466a-8220-53e2e168b9dc/f99d5065-da01-4540-b4a1-df6bdc6b9729/FNE_guide_inondations.pdf)

**Evolution des métiers de la fonction publique** – Conseil Economique, Social et Environnemental – 92 pages

[https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018\\_31\\_metiers\\_fonction\\_publicue.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_31_metiers_fonction_publicue.pdf)

**Mise en œuvre de la législation environnementale de l'Union européenne concernant la qualité de l'air, l'eau et les déchets** (avis exploratoire à la demande du Conseil et du Parlement) – Comité

Economique et Social Européen – NAT744 : 14 pages

<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/mise-en-oeuvre-de-la-legislation-environnementale-de-lue-concernant-la-qualite-de-lair-leau-et-les-dechets-avis>

**Eau & Changement climatique – Agir pour ne pas subir – Recommandations à l'attention des élus et des décideurs économiques** – Agences de l'Eau – 7 pages, novembre 2018

[http://www.lesagencesdeleau.fr/wp-content/uploads/2018/11/ae\\_changement\\_climatique\\_plaquette\\_web\\_2.pdf](http://www.lesagencesdeleau.fr/wp-content/uploads/2018/11/ae_changement_climatique_plaquette_web_2.pdf)

**Eau & Changement climatique – Journée des solutions à Lyon le 15 novembre 2018** - Agences de l'Eau – 24 pages

<http://www.lesagencesdeleau.fr/wp-content/uploads/2018/12/Livret-Ateliers-complet-Vdf.pdf>